VOTRE JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL

Le Valériennois

960, chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, QC J0H 2B0 • www.st-valerien-de-milton.qc.ca • Tél.: 450 549-2463

VOLUME 15 – NUMÉRO 01

JANVIER 2022

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil municipal 2
Mot du maire 2
Votre équipe municipale 2
Comment soumettre vos articles 2
Adresses et lien utiles 3
Calendrier mensuel 3
Procès-verbal du 10 janvier 4-5
Régie intermunicipale 5-6
Coordonnée des entreprises 7
Notre histoire 8-9
Portrait des gens de chez nous 10-12
Parrainage civique 12
Communauté chrétienne 13
Bibliothèque 14
SARCA 15
Publicité 15-16

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Daniel Paquette

CONSEILLER #1

Luc Tétreault

Voirie et travaux publics

Comité consultatif d'urbanisme

CONSEILLER #2

Rémi Tétreault

Comité de sécurité publique

Comité vie communautaire

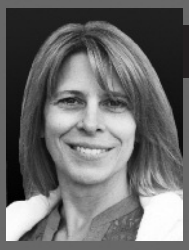

CONSEILLÈRE #3

Sophie Côté

Comité de la Rivière Noire

Déléguée à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

CONSEILLÈRE #4

Huguette Benoit

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCCE)

Comité consultatif d'urbanisme

PHOTO À VENIR

CONSEILLER #5

Jules Normandin

Comité sécurité publique

Comité vie communautaire

Délégué comité Rivière Noire (substitut)

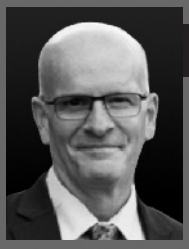

CONSEILLER #6

Sylvain Laplante

Comité travaux publics

Délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (substitut)

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 (877) 553-1955

MOT DU MAIRE

La nouvelle année commence avec une continuité de nouvelles restrictions annoncées par le gouvernement. Il faut demeurer optimiste dans cette période qui semble s'éterniser.

Du côté positif, suite à une séance de travail du conseil sur la préparation du budget, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxe pour l'année 2022.

Daniel Paquette, maire

L'APEH RVM accompagne, soutient, informe et sensibilise les familles dans leur processus et leur cheminement. Nous défendons les droits individuellement et collectivement depuis bientôt 50 ans. Votre famille compte un enfant, qui a des besoins particuliers? L'association peut vous apporter son appui. Nous travaillons avec les familles de tout type de handicap et/ou de trouble neurodéveloppemental. Nouveauté en 2022, nous accompagnerons maintenant les familles d'enfant TDAH et doué (double exceptionnalité). Pour en connaître davantage sur nos services, rendez-vous au www.apehrvm.org.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Caroline Lamothe
Directrice générale

Claudine Morin
Adjointe administrative

Eric Sergerie
Responsable des loisirs

Maryse Viens
Secrétaire comptable

Sylvain Laplante
Directeur et chef pompier

Poste vacant
Responsable voirie et travaux publics

Luc Munier
Inspecteur en urbanisme

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

«Le Valériennois» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463

ADRESSES ET LIENS UTILES

ADRESSES À RETENIR :

BUREAU MUNICIPAL
960 Chemin-de-Milton
Saint-Valérien-de-Miton (Québec)
Téléphone : 450-549-2463
Courriel : administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet :
www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE
1384 Principale
Téléphone : 450-549-2058

BIBLIOTHÈQUE
960 chemin de Milton
Téléphone : 450-549-2895

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN
1375 rue Principale
Téléphone : 450-549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE
1370 rue St-Pierre
Téléphone : 450-773-1922

BUREAU DE POSTE
1000 rue de l'Hôtel de ville
Téléphone : 450-549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL :
ANDRÉ LAMONTAGNE
Drummondville : 819-474-7770
Acton Vale : 450-546-3251
Courriel :
andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL :
SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY
Saint-Hyacinthe : 450-771-0505
Courriel :
simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT :

TÉLÉPHONE & INTERNET
Sogetel : 1 866 764-3835
www.sogetel.com
Maskatel : 450-250-5050
1-877-627-5283
www.maskatel.ca

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)
1605, rue Janelle
Drummondville (Québec) J2C 5S5
Téléphone : 819-472-5700
Télécopieur : 819-472-1770
Sans frais : 1-855-472-5700
Courriel : info@spad.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS
Téléphone : 450-774-2350

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
Téléphone : 450-773-8401

MRC DES MASKOUTAINS
Général : 450-774-3141
Service d'évaluation : 450-774-3143
Service développement économique : 450-773-4232
Programme de rénovation : 450-774-3159
Patrimoine : 450-774-5026
Cours d'eau : 450-774-3129
Transport adapté : 450-774-8810
Transport collectif : 450-774-3173

CALENDRIER MENSUEL

FÉVRIER 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3 Matières recyclables	4	5
6	7 Séance du Conseil municipal	8	9	10 Résidus domestiques	11 Matières organiques	12
13	14	15	16	17 Matières recyclables	18	19
20	21	22	23	24 Résidus domestiques	25	26
27	28					

PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Résumé du PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue, le lundi le 10 janvier 2022 à 20h30. Le conseil municipal siège à huis clos en vertu des modalités prévus à l'arrêté 2020-29 du 26 avril 2020.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 décembre 2021 et des deux séances extraordinaires du 21 décembre 2021 tels que présentés.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Le conseil approuve la liste des chèques émis, des déboursés directs et des salaires payés au cours de la période du 1ier au 31 décembre 2021 et totalisant un montant de 289 862.52$.

Le conseil approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 130 843.00 $; et

À compter du 1er janvier 2022, les municipalités doivent constituer un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

Le conseil approuve que ce fonds soit constitué des sommes affectées annuellement par le conseil, selon ce que prévoit l'article 278.2 LERM;

En vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection. Le conseil affecte à ce fonds un montant de 14 715 $;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2022 de madame Caroline Lamothe directrice générale au coût de 495$ taxes en sus.

TRANSPORT ROUTIER

Le gouvernement du Québec a annoncé dans la mise à jour économique du 25 novembre 2021, une bonification de l'enveloppe du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour 2022-2023. Le Conseil autorise la directrice générale a transmettre une version à jour de la source de calcul de l'aide financière maximale, et ce, conjointement avec le contremaître des travaux publics.

Le conseil mandate la firme d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour l'élaboration des plans et devis pour le changement de deux ponceaux.

Le conseil d'autorise la directrice générale à procéder aux demandes de soumission de gré à gré pour les travaux qui doivent être exécutés sur le chemin Bernier : réfection du ponceau et de rechargement du chemin.

Le conseil autorise la directrice générale à procéder aux demandes de soumission de gré à gré pour le scellement des fissures pour l'année 2022.

Le conseil autorise la directrice générale à procéder aux demandes de soumission pour les travaux de correction de pavage pour l'année 2022.

Les conseillers autorisent à l'unanimité la directrice générale à procéder aux demandes de soumission pour les travaux de rechargement des chemins pour l'année 2022.

Le conseil autorise la directrice générale à procéder aux demandes de soumission pour les travaux de nettoyage des fossés.

À l'unanimité des conseillers présents, ceux-ci autorisent la directrice générale à procéder aux demandes de soumission de gré à gré pour la pulvérisation et le tamisage de l'asphalte.

HYGIÈNE DU MILIEU

Le conseil mandate la Fédération Québec Municipal (FQM) pour l'élaboration du devis d'appel d'offre pour le service professionnel afin d'élaborer un Plan d'intervention pour l'usine de filtration et la station de pompage.

LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

La MRC des Maskoutains, par sa Politique de la famille et de développement social et de sa politique régionale des aînés et les plans d'action qui s'y rattachent, travaille en collaboration avec des intervenants dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi et du communautaire. Le Conseil appuie la déclaration commune « Engagez-vous pour le communautaire » et les revendications de la campagne nationale; et autorise le préfet à signer la déclaration commune « Engagez-vous pour le communautaire » pour et au nom de la MRC des Maskoutains.

AVIS DE MOTION

Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2022-199

À l'effet et que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement

numéro 2022-199 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(s) municipaux de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

Un avis de motion est présentement donné, à l'effet et que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2022-200 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

Un avis de motion est présentement donné, à l'effet et que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2022-196 édictant la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la Municipalité. Qu'une copie dudit projet soit remise aux municipalités contiguës et au ministère des Transports pour approbation.

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

Adoption du règlement numéro 2021-197 imposant une taxe spéciale pour le recouvrement des frais relatifs à des travaux de construction, d'entretien, de réparation ou d'amélioration de cours d'eau municipaux. Les élus ont résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 2021-197 est adopté tel que présenté.

Le conseil a résolu à l'unanimité, d'adopter le règlement 2021-198 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financière 2022 tel que présenté.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20h50.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le conseil. Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du conseil.

RÉGIE INTERMUNICIPALE

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN PÉRIODE HIVERNALE

Saint-Hyacinthe, le 21 décembre 2021 — En période hivernale, la collecte des matières organiques via le bac brun est effectuée à raison d'une fois par mois afin d'adapter le service au volume de matières générées. Pour éviter que les matières restent coincées dans le bac en raison du gel et des périodes de redoux, il est fortement recommandé de tapisser le fond du bac de plusieurs épaisseurs de papier journal afin d'absorber l'humidité des aliments qui y sont déposés. Il est également recommandé de placer dans le bac, un grand sac de papier conçu pour la collecte des feuilles mortes, afin d'y déposer les matières organiques. Ces sacs sont vendus dans les quincailleries et ils permettent de conserver le bac propre durant la période hivernale, tout en évitant que les matières collent aux parois.

Pour améliorer davantage la qualité des matières dirigées vers la valorisation, il est important de faire quelques rappels :

- Aucun sac de plastique ne doit être déposé dans le bac brun même s'il porte la mention biodégradable ou compostable car ils ne sont pas autorisés aux sites de compostage;
- Les matières recyclables (contenants de verre, de plastique et de métal) ne doivent jamais se retrouver dans le bac brun, mais plutôt dans le bac vert de recyclage;
- Les animaux morts ne doivent en aucun temps être déposés dans le bac brun;
- Les cendres de foyer ne doivent jamais être placées dans le bac brun ou dans le bac gris destiné à la collecte des déchets. Elles constituent un risque d'incendie important, tant à l'intérieur du bac que dans le camion de collecte et il est essentiel de bien les gérer avant d'en disposer. Conséquemment, il est recommandé de les laisser refroidir dans un contenant métallique muni d'un couvercle, placé à l'extérieur loin de toute matière combustible. Les cendres entièrement refroidies pourront être déposées directement sur le terrain et idéalement, seront recouvertes de neige afin de limiter les risques d'incendie.

Annuellement, sur le territoire de la Régie, nous détournons environ 11 000 tonnes de matières organiques de l'enfouissement grâce à la participation des citoyens. Les quantités et la qualité des matières organiques collectées confirment que la majorité de ceux-ci participent bien à cette collecte. Pour toute information, n'hésitez pas à appeler la Régie au 450 774-2350.

Source :
Réjean Pion,
directeur général
www.riam.quebec

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!

COLLECTE SÉLECTIVE : AMÉLIORONS NOS MÉTHODES DE TRI !

Saint-Hyacinthe, le 6 janvier 2022 — Les citoyens des municipalités membres de la Régie participent en grand nombre à la collecte sélective et la Régie est fière de souligner cette excellente contribution environnementale. Nous pouvons encore améliorer nos méthodes de tri des matières recyclables afin de faciliter la gestion de celles-ci par le centre de tri. Quelles sont les matières acceptées? Seuls les contenants, les emballages et les imprimés doivent être déposés dans le bac de collecte sélective.

Quelques trucs simples peuvent permettre d'améliorer la gestion de nos matières recyclables :

- **Accumuler les sacs de plastique et les déposer dans un seul sac afin de faire un sac de sacs.** On évite ainsi que les sacs s'envolent lorsque le bac est vidé dans le camion. De plus, le centre de tri récupère plus de 25 tonnes de sacs par mois et la présence de sacs contenant un grand nombre de sacs réduira les manipulations par les employés, leur permettant ainsi de mieux trier les autres matières.
- **Rincer sommairement les contenants de verre, de métal et de plastique.** Un contenant, avec des restes de nourriture, peut passer 2 semaines dans le bac de récupération avant d'être livré au centre de tri et ultimement trié. Les mauvaises odeurs auront le temps de s'imprégner et les résidus de nourriture risquent de contaminer les autres matières recyclables, notamment le papier, et d'attirer la vermine. Un léger rinçage dans l'eau qui a déjà servi à laver la vaisselle est tellement simple…
- **Retirer le journal et les dépliants publicitaires du Publisac.** Les sacs de plastique et le papier journal ne sont pas dirigés vers le même recycleur. Le centre de tri reçoit des milliers de Publisacs tous les jours et les employés doivent les vider de leur contenu pour séparer les matières afin de pouvoir les recycler. Individuellement, nous n'avons qu'un seul Publisac à prendre en charge et c'est facile de faire mieux !
- **De nombreux objets non recyclables sont reçus au centre de tri.** Le plastique est la catégorie de matière où il y a le plus d'erreurs puisqu'il existe une multitude de types de plastiques mais que seulement six catégories sont actuellement récupérées. Seuls les contenants portant le logo en forme de triangle avec les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 ou 7 à l'intérieur sont recyclables. D'autre part, le filage électrique, les résidus de bois, d'informatique, de peinture, d'huile ainsi que de nombreuses matières ne peuvent être recyclées que si elles sont apportées au bon endroit, notamment à l'écocentre ou aux collectes de RDD.

Grâce à la collaboration de tous, il est facile d'améliorer la gestion de nos matières recyclables puisque mieux trier, c'est mieux recycler.

Bonne collecte sélective !

Source : Réjean Pion, directeur général

MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

OBJET : INFORMATIONS ENTREPRISES DE LA MUNICIPALITÉ

Bonjour
Nous sommes à mettre à jour **les coordonnées des entreprises de la Municipalité** et pour ce faire nous avons besoin de votre collaboration, si vous pourriez remplir ce formulaire et :

1- Soit le déposer dans la boîte aux lettres, à côté de la porte de l'hôtel de ville.
2- Ou nous transmettre l'information par courriel à administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca
3- Ou nous poster le formulaire dûment remplit à Municipalité Saint-Valérien-de-Milton
960 Chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton J0H 2B0

Informations à compléter :

Nom de la compagnie _____

Adresse _____

Téléphone _____

Télécopie _____

Adresse courriel _____

Champ d'action _____

Autres informations _____

_____

Merci de votre collaboration, pour plus d'informations à ce sujet n'hésitez à nous contacter au 450-549-2463 poste 1

960 chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, J0H 2B0
450-549-2463 | administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

IL N'Y A PAS DE SOT MÉTIER!

Par Suzanne Normandin

Avec l'ère moderne, de nouvelles professions sont apparues en lien avec l'informatique. Ainsi, vers 1980, des programmes d'études ont été créés pour les gens qui voulaient devenir programmeur informatique, analyste, gestionnaire de serveurs, technicien de dépannage pour matériel informatique, dépanneur d'ordinateurs personnels, concepteur de jeux, etc. Cet enthousiasme était relié à l'arrivée de l'ordinateur sur le marché du travail et dans les foyers. Et dire que dans les années 1960, il fallait plusieurs personnes pour faire fonctionner cet ordinateur qui prenait l'espace d'un salon! Par ailleurs, plus personne ne se rappelle le sens étymologique du mot ordinateur qui était un adjectif signifiant « celui qui met l'ordre »!

Avec l'arrivée de l'internet, et par la suite celle des réseaux sociaux, c'est une explosion de nouveaux métiers qui apparaitront comme le gestionnaire de sites internet ou des médias sociaux, le spécialiste en e-marketing, les consultants, les nombreux spécialistes du web et... les influenceurs qui font, depuis quelques années, un croc en jambe au monde de la publicité et des magazines.

Si l'univers de l'informatique a mis au monde une kyrielle de professions dont nous n'aurions même pas pu nous imaginer il y a quelques années, il amène aussi un côté plus revêche : vous avez essayé dernièrement de parler à quelqu'un au ministère du Revenu? Quelqu'un d'humain? Même chose avec votre compagnie cellulaire : les assistants numériques pullulent!

Certains diront : « C'était bien mieux avant! » Avant quand? « Quand tout était simple! » Il est vrai qu'il y a eu une certaine stabilité dans les divers métiers pratiqués par les gens de l'âge de nos parents ou grands-parents. Certes, mais les professions changeaient aussi; certaines au profit de quelques-unes vouées à disparaitre ou à passer au rang du folklore. En fait, les métiers changent pour combler des besoins et si plusieurs demeurent, leur définition diffère parfois de leur époque d'origine. D'autres ont disparu avec un temps révolu.

L'histoire marque les métiers

Le moment de l'histoire et les lieux où elle est en marche marque les professions. Ainsi, à l'arrivée des premiers français en Nouvelle-France, on se doute bien que le parfumeur et la modiste n'étaient pas du voyage, même s'ils avaient pignon sur rue dans tous les bourgs de l'autre côté de l'Atlantique!

Au temps de la Nouvelle-France les gens qui arrivent possèdent bien souvent le métier de leur père. La colonie étant d'abord un comptoir de traite des fourrures, les premiers arrivants étaient des négociants, se livrant à une activité commerciale. Ils échangeaient des fourrures aux gens des premières nations contre des biens afin de les revendre en Europe. Cependant, dès que les colons voulurent s'installer dans cette neuve contrée, on vit apparaitre des gens au savoir-faire correspondant à des besoins spécifiques afin de rendre la vie plus simple à tous ces gens, hommes, femmes et enfants qui venaient dans ce nouveau pays où tout était à construire! Tout!

D'abord, du côté des professionnels de la santé, on retrouvait bien sûr le médecin qui, grâce à ses hautes études, soignait les gens. Il pouvait identifier les maladies, prédire leur évolution et choisir comment

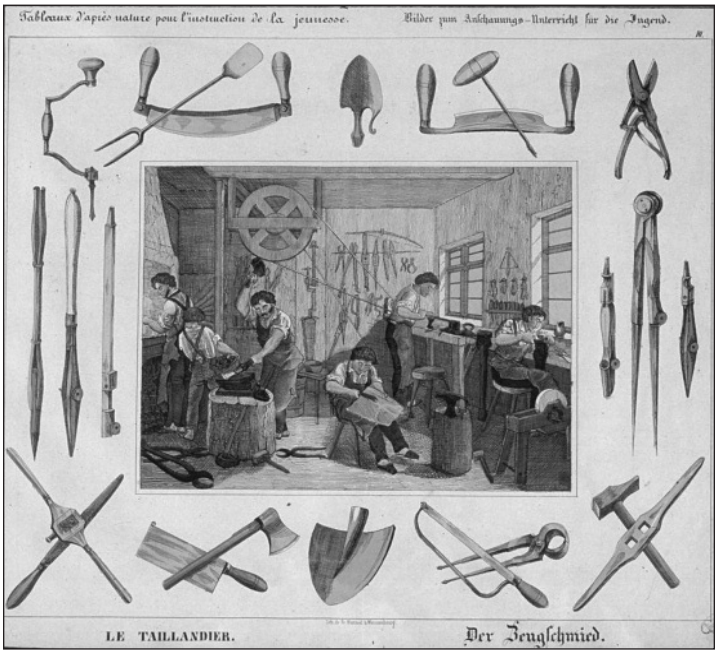

L'atelier du taillandier (« Le taillandier = Der Zeugschmied », dessin de 1847 par Jean Frédéric Wentzel à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Bibliothèque nationale de France).

y remédier par un traitement. Or, il n'était pas le seul professionnel de la santé à débarquer en Nouvelle-France; il s'accompagnait des religieuses qui étaient aussi infirmières et des sages-femmes, mais aussi des guérisseurs, de l'apothicaire et des chirurgiens-barbiers! L'apothicaire, ancêtre du pharmacien, préparait les médicaments avec quelques drogues qu'il faisait venir de la France (qui arrivaient par bateau six mois plus tard) et qu'il mélangeait avec des herbes, des racines ou des fleurs et même avec des produits dérivés d'animaux comme les œufs, le beurre ou le miel; parfois avec du fumier de cheval ou des yeux de crabe. C'est sans compter le mélange qu'il pouvait réaliser avec des minéraux comme le plomb, le mercure, le souffre et quelques autres encore. Il fallait avoir une grande confiance! Les herboristes viendront aussi étudier toutes les plantes inconnues du nouveau territoire avec l'aide des gens des premières nations afin de les identifier. Le premier colon, Louis Hébert, était cultivateur mais aussi apothicaire et fabriquait des médicaments avec les plantes poussant sur ses terres. Il arrivait aussi, devant certains cas, que le médecin prescrive une amputation, laquelle était faite par le barbier-chirurgien! Ce dernier, habile à manier une lame ou une scie, en plus de faire des amputations, était aussi chargé d'extraire les dents, de pratiquer des saignées (traitement très courant aux 16e et 17e siècles) et des trépanations selon les ordonnances du médecin, et ce, sans anesthésie! Évidemment, le taux de mortalité était très élevé à cause des infections et des pertes de sang! Le barbier-chirurgien procédait aussi à la dissection des cadavres. Tiens donc! Mais, n'allez pas croire que le chirurgien de l'époque opérait les hernies ou les appendices, il s'occupait surtout des parties du corps facilement accessibles dans les cas de blessures, d'entorses ou de fractures.

La sagefemme de l'époque de la Nouvelle-France avait sa place puisque la prise en charge des femmes enceintes était considérée comme une tâche de femme. Cependant, l'Église s'assurait que la sagefemme avait la moralité pour effectuer ce travail; elle devait passer un examen devant le prêtre. Elle avait le droit de baptiser un nouveau-né seulement

lorsque sa vie était en danger… et seulement s'il n'y avait pas d'hommes sur les lieux de l'accouchement! Certaines d'entre elles savaient concocter quelques mélanges d'herbes pour calmer la douleur des contractions, parfois sous les conseils d'un médecin plus ouvert d'esprit car pour la religion, à l'époque, la femme devait souffrir lors de l'accouchement afin de payer pour le péché originel d'Eve! Maudite pomme!

Curieusement, il y avait comme métier celui d'herborisateur : ce dernier, avec l'aide de gens des premières nations, a catalogué tous les spécimens de plantes au pays pour en envoyer en France afin de garnir les jardins du roi. L'identification de ces nombreux végétaux a permis d'enrichir la pharmacopée locale, française et anglaise.

Installer les colons

Pour installer tous ces colons français qui arrivaient par bateaux, on devait construire des maisons, des granges, des moulins, quelques bâtiments pour y installer des commerces de premières nécessités. Bien sûr, pour l'âme de ces colons, il fallait des chapelles pour que tous puissent se réunir et prier. Les charpentiers, les maçons et les serruriers étaient alors recherchés pour établir la colonie nouvelle. Si certains travaillaient à la construction des bâtiments, d'autres s'engageaient à la construction des ponts, des bateaux de toutes sortes pour les transports, et de plus grands bâtiments comme les divers moulins, à vent ou à eau, qui s'élevaient près du fleuve et d'autres affluents. Plusieurs jeunes hommes, journaliers, s'engageaient alors à travailler au moulin à scie pour préparer le bois de toutes ces constructions tandis que d'autres, hache en main et espoir au cœur, s'enfonçaient dans les forêts, buchaient les grands arbres de diverses essences afin de « faire de la terre neuve » pour ensemencer et nourrir les gens. Car, il ne faudrait pas l'oublier, la plupart de ces colons étaient agriculteurs. Aux côtés des charpentiers, en plus des maçons qui posaient la pierre ou la brique (plus rare à l'époque), il y avait le menuisier qui travaillait sur de petites œuvres telles que les portes et fenêtres mais aussi les tables, les armoires et les lits avec, pour principaux outils, un rabot, une égoïne, un maillet et des clous de toutes les formes… fabriqués par le cloutier!

Les emplois de la métallurgie

Le cloutier, comme plusieurs autres gens de métier, œuvrait dans une forge. Lorsqu'on pense à la forge, le premier métier qui nous vient en tête est bien évidemment le forgeron qui sur l'enclume frappait de son marteau le fer qu'il avait rougit dans son feu afin de fabriquer des instruments de ferme, des bandages d'acier pour les roues des charrettes et des carrioles, des croix de cimetières, des crochets et bien d'autres pièces tout aussi utiles au quotidien des gens. C'est le maréchal-ferrant qui était le spécialiste du ferrage des chevaux. Le taillandier à l'époque était une profession très importante puisque c'est lui qui fabriquait et réparait les outils tranchants comme les charrues, les pelles, les pioches. Il savait aussi fabriquer les ustensiles de cuisine ou les marmites. Ces derniers objets étaient aussi fabriqués et réparés par le chaudronnier qui réalisait aussi les bénitiers, les encensoirs et les lanternes de procession, tout comme les grandes marmites. Il assemblait aussi les tuyaux de chauffage qu'il avait conçus. Si le chaudronnier travaillait principalement le cuivre ou le bronze, le ferblantier pour sa part travaillait le fer-blanc avec lequel il fabriquait des articles ménagers tels que les casseroles, les poêles et les ustensiles, sans oublier les moules à gâteaux, les entonnoirs ou les théières. Il se promenait d'un endroit à l'autre pour vendre ses marchandises mais aussi pour faire des réparations aux pièces existantes de la clientèle. Le serrurier pour sa part se spécialisait dans toutes les pièces utilisées pour la construction des bâtiments. Ainsi, il fabriquait les loquets, les gongs, les ancres et les crampons qui servaient à attacher fortement certaines pièces de construction sans oublier les serrures.

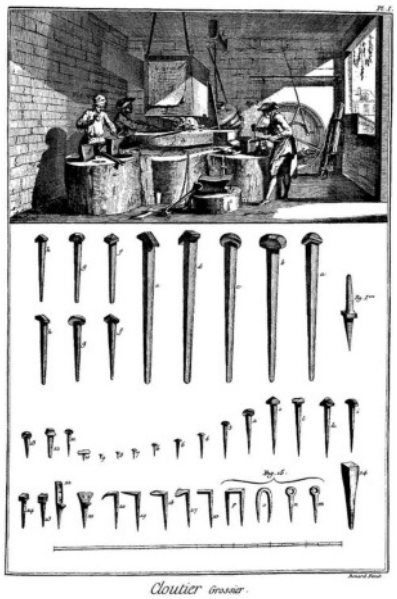

Le cloutier et ses divers types de clous (dessin de l'Encyclopédie de Diderot, http://xn--encyclopdie-ibb.eu/)

Le meunier

On retrouve aussi les meuniers qui supervisaient toutes les opérations liées à la mouture des grains pour en faire diverses céréales ou farines. Cette profession est l'une des plus anciennes exercée par l'homme puisque le pain est le plus vieil aliment fabriqué par l'être humain. Voilà pourquoi le seigneur devait s'engager à construire au moins un moulin dans sa seigneurie et ses censitaires, en échange, devait lui donner un sac de farine sur 14.

Des fonctionnaires?

N'allez pas croire que dans ce nouveau monde la fonction publique n'existait pas! Il existait un conseil souverain, un secrétaire d'état et un greffier qui devaient superviser et règlementer les activités du commerce des fourrures avec l'intendant du roi, le gouverneur général et l'évêque. Ce gouvernement se servait des fonds publics pour établir des tribunaux avec juges et avocats mais aussi pour construire des infrastructures permettant aux colons de venir s'installer en plus grand nombre dans ces nouvelles contrées. Le grand voyer, sous les ordres de l'intendant, était responsable du développement des routes et des ponts. Avec le notaire, il établissait des procès-verbaux obligeant les gens à des corvées de construction et d'entretien des routes. C'est ainsi que les routes furent tracées en partant du fleuve jusqu'à ses affluents, toujours plus loin, de façon que le pays s'agrandisse et que les seigneuries se remplissent au fil des générations.

Au moment où le grand-voyer tracera des routes dans le canton de Milton, les gens vont se déplacer encore pour former une nouvelle paroisse au centre de forêts ancestrales. Au fil de chaque colonisation, c'est un semblable modèle qui se répète alors que les colons défrichent, construisent et développent l'économie dans un nouveau noyau villageois. Cependant, tous les métiers exercés au début de la Nouvelle-France ne s'y retrouvent pas tous. Parfois plusieurs métiers sont pratiqués par une même personnes tandis que d'autres y sont absents parce que inutiles et, avec la révolution agricole, d'autres encore vont prendre de l'importance et se spécialiser.

LES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE MUNICIPALE

Par Suzanne Normandin

Dans la continuité des articles sur les employés municipaux, le Journal présente ce mois-ci les préposés à la voirie et aux infrastructures municipales.

STÉPHANE BEAUCHEMIN, CONTREMAITRE DES TRAVAUX PUBLICS

Depuis quand es-tu en poste à la municipalité?

Depuis décembre dernier. C'est tout nouveau mais j'ai de l'expérience parce que je suis dans ce domaine depuis 2007. J'avais commencé à Roxton canton comme aide inspecteur durant un été puis j'ai laissé le travail pour me présenter comme conseiller municipal. La loi ne permet pas à un conseiller de travailler pour sa propre municipalité. J'ai appris dans le même temps qu'à Racine ils cherchaient un inspecteur municipal. J'ai eu le poste et je suis resté à cet endroit jusqu'en 2014. C'est là que j'ai appris le métier. Dans les mêmes années, je suis aussi devenu inspecteur municipal à Bonsecours ainsi qu'à Lawrenceville et j'ai fait une année au canton de Valcourt. En travaillant à plusieurs endroits, j'ai discuté avec des entrepreneurs ou encore des fournisseurs; je suis allé chercher plus d'informations pour bien mener le travail. Même si certaines règles sont un peu plus pointues aujourd'hui, je continue d'apprendre et de m'ajuster.

J'ai aussi une entreprise de nivelage depuis 2016. J'ai des contrats avec neuf municipalités. Selon certaines technicalités, je ne peux pas avoir de contrat avec la municipalité où je suis élu pour qu'il n'y ait pas de collusion. Je trouve ça correct. Ici, je pourrais avoir des contrats mais, d'un côté éthique, je ne le ferais pas.

Tu es toujours conseiller à Roxton?

Non. (Il sourit.) Je suis maire maintenant! Quand j'ai quitté mon travail d'inspecteur à Racine, en 2014, les élections arrivaient et le poste de maire était libre à Roxton canton. Je me suis présenté et je l'ai obtenu. En étant maire, je devais voir à accorder du temps aux citoyens de ma municipalité; je venais de démarrer mon entreprise alors ça me rendait plus accessible. Ici, j'ai demandé un congé le 2e mercredi du mois pour siéger à la MRC d'Acton. Je suis toujours très présent pour mes citoyens que je rencontre en soirée, sur rendez-vous.

Comment es-tu arrivé à Saint-Valérien?

L'automne dernier, je disais à ma directrice générale, à Roxton, que je m'ennuyais du travail d'inspecteur. Elle m'a dit que la municipalité de Saint-Valérien cherchait quelqu'un. J'ai passé l'entrevue et j'ai été engagé.

C'est quoi la job d'un inspecteur municipal?

À Saint-Valérien, ce poste se nomme contremaitre des travaux publics. Dans plusieurs municipalités on parle encore d'inspecteur municipal. C'est celui qui a la charge de tout ce qui se rapporte à la voirie, au réseau des égouts et aux infrastructures dans la municipalité.

On doit voir à la vérification, à l'entretien et à la réparations de ces aménagements municipaux. Par contre, avant de réaliser des travaux plus imposants, le contremaitre doit établir des devis pour préparer les soumissions pour l'asphaltage, le rechargement des routes en gravier ou les contrats de déneigement. Je travaille avec Caroline, la directrice générale. Pour ce qui est du creusage des fossés, je dois faire un suivi des travaux et déterminer où sont les besoins les plus criants. Je ne prends pas de décisions : je propose aux conseillers celles qu'ils devraient prendre. Quand on a le ok, je m'occupe de faire exécuter les travaux; je demande des soumissions à des entreprises d'excavation ou d'asphaltage selon ce qu'il y a à faire au calendrier. Le travail de bureau a son importance; il faut savoir bien monter les devis, être clair avec les exclusions, les inclusions et les petits détails pour que chaque entreprise dépose une offre équivalente.

Il y a du travail de bureau, mais il y a aussi le travail sur le terrain et moi j'aime bien travailler à l'extérieur. Ici à Saint-Valérien, j'ai deux employés : Patrick Dolbec et Nicolas Leroux. Bien qu'ils soient les exécutants des travaux, moi je les considère surtout comme des coéquipiers et je ne prends pas de décisions sans d'abord leur en parler afin de voir ce qu'ils en pensent. Je vais chercher leur avis et ils m'apportent leur point de vue. Patrick est ici depuis tellement longtemps qu'il connait la municipalité par cœur; je trouve ça difficile d'être son supérieur. (Il sourit.) Il me montre énormément de choses. C'est un bon bras droit. Quand c'est le temps de monter des devis, je le questionne souvent; ses connaissances sont importantes. Tous les deux peuvent amener des points différents et ça nous permet de contrevérifier certaines choses.

C'est pour cette raison que je préfère une relation de coéquipiers. Quand c'est le temps de remplacer des ponceaux, on fait ça nous-mêmes; on a la machinerie et l'expertise. On coupe l'asphalte, on change les morceaux, chacun sait ce qu'il a à faire. En revanche, il y a des choses qu'on ne peut plus réaliser seuls sans devoir passer par des ingénieurs qui vont dresser les plans qu'on devra suivre. Par la suite on va demander des soumissions à des compagnies d'excavation pour exécuter certains travaux, comme dans le cas de ponceaux de quatre à cinq pieds de diamètre. On donne le contrat, mais on vérifie les travaux quand même! Aujourd'hui, avec plusieurs nouvelles lois, on n'a plus le choix de faire affaires avec les ingénieurs et c'est un peu ça qui change la donne au niveau des prix parce qu'avec les entreprises en excavation, les couts restent semblables. Ce qui est parfois plus difficile avec les ingénieurs, c'est quand on a affaire avec des nouveaux qui craignent tellement les poursuites qu'ils en deviennent trop pointus avec les règlements. Des fois, on a la chance d'avoir des ingénieurs qui se servent de notre expérience sur le terrain et ça crée un bon partenariat pour monter des projets. On apprend des deux côtés.

Si un citoyen constate un problème, il vous appelle?

Il appelle la municipalité qui se charge de nous transmettre les choses à faire ou à vérifier. Parfois il y a des urgences comme un arbre qui tombe en soirée; nous sommes toujours sur appel pour s'occuper de le déplacer ou encore pour voir à la sécurité routière en cas d'accident ou même d'incendie. Dernièrement, il y a eu un incendie dans une porcherie sur le chemin Roxton alors on s'est chargé de la circulation. On a bloqué la route des deux côtés avec un véhicule de la municipalité afin qu'il n'y ait pas de trafic qui s'emmêle avec les véhicules d'urgence. Ça fait partie de notre travail même si ça nous retarde dans autre chose. Il y a des priorités, des imprévus. Un soir de grand vent, nous sommes allés couper des arbres en pleine nuit parce qu'il y en avait qui bloquaient les routes.

Ce que tu fais ici, tu le faisais déjà dans toutes les autres municipalités où tu as travaillé?

Oui. En plus, à Roxton, comme j'étais conseiller municipal, j'avais un pouvoir décisionnel sur les projets. Je vais t'avouer que cela m'a souvent aidé parce que j'ai toujours été en contact avec plein de gens. Ça amène des idées ou encore des solutions. Comme je vois plusieurs personnes dans différentes situations, je peux facilement réaliser ce qui ne va pas, ce qui accroche ou encore ce qu'on peut améliorer. Ça permet d'être plus efficace. En plus, on s'entraide entre municipalités; on s'informe des devis qu'on partage et ça nous permet d'être plus précis avec les nôtres. Je pense aussi que le fait d'être maire et employé municipal à la fois facilite mon travail parce que, comme je suis assis sur deux chaises, je peux voir les choses des deux côtés et mieux peser le pour et le contre. C'est un avantage.

Certains pensent qu'une municipalité aurait avantage à n'engager que des sous-contractants?

Certaines le font déjà. Par exemple, une municipalité peut donner à contrat tous les travaux : déneigement, entretien, réparation, tonte des pelouses, mais le service qui se donne n'est pas pareil lorsque tu as des employés municipaux pour faire la même chose. Je peux te l'affirmer. C'est mon point de vue, mais quand une municipalité offre un service, il y a un engagement : elle ne le fait pas pour faire de l'argent, c'est un service au citoyen.

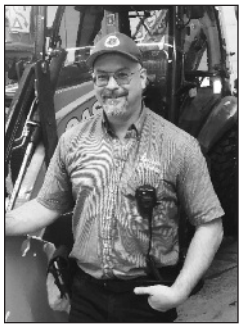

PATRICK DOLBEC, JOURNALIER EN TRAVAUX PUBLICS

Qu'est-ce qui t'a amené à travailler pour la municipalité?

J'ai été engagé de façon temporaire pour remplacer un employé qui venait de partir. J'avais une entreprise de mini-excavation mais je suis finalement resté : c'était un travail plus stable que d'être à son compte. Ici, on fait ce qu'il y a à faire. Nos journées changent, il y a de la routine et aussi des imprévus, c'est différent mais j'aime ça de même.

J'ai d'abord travaillé avec Gérald St-Gelais et ensuite avec Daniel Gélinas. Quand ce dernier est parti, j'ai eu à gérer un peu en attendant qu'on trouve quelqu'un d'autre. Je travaillais en collaboration avec Caroline, à la direction générale, et je dispatchais le travail. J'ai fait ça environ six mois, mais je n'avais pas l'intention de garder ce poste. Les décisions à prendre pour les chemins, les travaux ou les employés, ça me mettait trop de poids. Moi, je suis un bon « Yes man! » et ça me convient! (Il sourit.) Je peux guider pour dire où se trouvent les choses ou ce qu'il y a à faire, je peux aussi donner mon point de vue, mais la décision finale ne m'intéresse pas.

En plus de mon travail ici, je suis pompier et premier répondant. S'il se passe quelque chose, je pars. Il y a deux équipes qui fonctionnent selon les disponibilités. Je suis chauffeur de citerne et s'il manque quelqu'un, j'avertis et je vais du côté des pompiers puis je reviens ensuite. Je fais la même chose si on a besoin d'un premier répondant.

Tu fais quoi comme travail au juste?

On s'occupe des bâtiments municipaux. S'il y a un refoulement d'égouts à la salle ou au chalet des loisirs, c'est nous qui sommes appelés en premier et si on est capable de régler le problème à l'interne, on va le faire. Si c'est trop grave, on va appeler celui qui a les compétences pour le faire. On s'occupe de tous les bâtiments et stationnements municipaux, des terrains de soccer et du terrain de balle. Présentement, il y a la patinoire à gérer; c'est Nicolas qui fait ça et il le fait très bien. On s'occupe aussi de la bâtisse de l'usine d'épuration. C'est une entreprise indépendante, Aquatec, qui s'occupe de faire fonctionner l'usine et de faire les tests d'eau. Pour ce qui est de la tonte des pelouses, c'est donné à contrat; nous on se charge de la débrousailleuse partout où cela doit être fait. À toutes les semaines on fait la vérification des bâtiments et des routes de terre qui pourraient être dues à être égalisées. Je suis l'opérateur de la niveleuse. Il y a encore une dizaine de routes à travers la municipalité qui ont des bouts en gravier. Que ce soit le petit 8e Rang, la route Gazaille ou la route Bernier, il y en a dans tous les coins de la municipalité. Quand il y a eu beaucoup de pluie et que ce n'est plus carrossable, ça prend au moins une bonne semaine à les remettre « sur la coche »! On ne pourrait pas sortir à toutes les semaines pour les niveler; il y a beaucoup trop de choses à faire.

Est-ce que le fait d'avoir eu une entreprise en excavation t'a aidé dans ton travail à la municipalité?

C'est certain! Quand je suis arrivé, ça a convaincu Gérald à demander au conseil d'acheter du plus gros équipement puisqu'il avait un opérateur de machinerie! Le conseil a acheté une pépine, ce qui nous permet de sauver du temps parce qu'on n'a pas besoin de toujours appeler une compagnie d'excavation et d'attendre d'être sur leur calendrier. Les urgences n'attendent pas et on peut procéder nous-mêmes à plusieurs réparations et travaux! La pépine sert non seulement à réparer des ponceaux, mais aussi à replacer des éboulis ou réparer un chemin qui a glissé à cause de la pluie. On a aussi un camion six roues pour le transport de la pierre et une nacelle qui est très utile quand on doit travailler avec les panneaux de circulation.

Est-ce que vous faites la réparation sur toutes les routes?

Non. Les routes numérotées, comme la 211 ou le chemin Saint Dominique, ne sont pas sous notre responsabilité. On ne pourrait pas procéder à des réparations ou entreprendre des améliorations. On doit d'abord communiquer avec le MTQ, le ministère des Transports, qui nous donnera son accord... accompagné d'un plan de travail! Autrement on ne peut rien faire.

C'est un peu la même chose avec les ponts. Mis à part les ponts de la route 211 ou du chemin Saint-Dominique, on doit réparer tout ce qui est sur le plancher du pont, comme l'asphalte ou le tablier de bois. C'est notre responsabilité. On entretient et on répare aussi tout ce qui touche à l'égouttement du pont tandis que tout ce qui touche à la structure revient au MTQ. Si jamais il y avait un problème d'égouttement à cause de la structure, il faudrait démontrer au ministère qu'il y a un problème de leur côté afin qu'il envoi quelqu'un. Donc, quand le pont du 10e Rang sera remis à neuf, même s'il est à valeur patrimoniale, la municipalité sera toujours responsable du tablier et devra remplacer tout son plancher de bois afin qu'il demeure carrossable.

Tu ne fais pas de travail de bureau?

Pas vraiment. C'est Stéphane qui s'en charge mais, comme on a été six mois sans contremaître, j'ai eu à en faire. L'automne dernier, j'ai réalisé le budget de la voirie. Tout devait être calculé : que ce soit la pierre qui servira à recharger les chemins et son prix, les ponceaux à remplacer dans l'année à venir, le nivelage des routes de terre, tout! Je me suis renseigné sur le prix de la pierre et des autres matériaux et j'ai fait pas mal de calculs et

prévisions. Je me suis guidé avec les budgets des autres années et j'ai réussi à établir mon propre budget que j'ai soumis à Caroline. Je ne suis pas un expert en informatique mais Éric Sergerie, aux Loisirs, m'a beaucoup aidé. Côté bureau, j'apprends mais, pour opérer de la machinerie, je n'ai aucun problème! (Il rit.) J'ai pas mal toujours eu la charge de conduire la machinerie mais maintenant je délègue un peu. J'aime bien mon travail et j'ai bien l'intention de le garder! Travailler pour la municipalité, c'est s'engager à servir les citoyens et collaborer à leur bienêtre. Avec Stéphane comme supérieur immédiat, Nicolas et moi on a une bonne entente et, pour ma part, je me sens comme un coéquiper. C'est l'important!

NICOLAS LEROUX, JOURNALIER EN TRAVAUX PUBLICS

Tu connaissais le travail avant d'être engagé à la voirie municipale?

Bien sûr. Depuis un an, j'étais col bleu permanent à la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine; c'est le même travail, à la seule différence que là-bas, il y avait l'aqueduc. En février dernier, ma blonde et moi on a acheté la maison de ses grands-parents, à Saint-Valérien. Puis, alors que j'allais être papa, j'ai décidé de chercher un emploi plus près. Je me suis dit : « Pourquoi ne pas envoyer mon CV à la municipalité? » On m'a appelé en aout pour une entrevue. À ce moment-là, le conseil municipal cherchait un contremaitre des travaux publics. Je leur ai dit tout de suite que je n'étais pas prêt pour ce poste. J'avoue très humblement que c'est quelque chose qui pourrait m'intéresser dans le futur. Toutefois, pour l'instant, je ne suis pas prêt; je veux d'abord acquérir plus d'expérience.

Je fais donc les mêmes tâches que Patrick : inspection et entretien des chemins, des infrastructures, travaux avec la pépine. Dans les bâtiments, il y a des choses qu'on ne peut pas toucher comme l'électricité, la plomberie, la construction, etc. On doit voir à faire faire cela par le bon contractant parce que, d'un côté légal, nous sommes responsables. Par contre, on peut s'occuper de la peinture, c'est d'ailleurs Patrick qui a repeint toute la salle municipale et notre nouvelle bibliothèque. L'hiver, on s'occupe de déneiger les nombreux stationnements municipaux, la caserne des pompiers, le bureau municipal, le chalet, la salle, le CPE et la station d'épuration. Quand il neige, on est passablement occupé. En plus, cet hiver, je me suis proposé pour être la plupart du temps à l'entretien de la patinoire.

Elle est d'ailleurs très réussie ta patinoire. C'est difficile de l'entretenir?

Il faut d'abord bien la partir, c'est-à-dire faire un bon fond. (Il sourit.) Le 22 décembre, après qu'on a eu une bonne bordée, je l'ai nivelée le plus possible en tapant la neige. C'est important de bien recouvrir l'asphalte d'une bonne épaisseur de neige pour qu'elle ne soit pas noire et qu'elle brule au soleil. Puis, avant chaque arrosage, s'il a neigé, je m'assure de bien la nettoyer. C'est primordial! Je fais les coins au grattoir et les bords puis j'envoie tout ça dans le milieu; c'est un travail assez physique. Ensuite je ramasse la neige avec le tracteur à pelle, autrement on n'en finirait pas! Dans un monde idéal, la patinoire serait nettoyée entièrement à la petite pelle, par trois ou quatre hommes, mais un souffleur à main ferait aussi l'affaire! C'est important qu'elle soit arrosée de façon régulière. Pour être plus productif, je divise mon travail en deux : j'y vais d'abord vers cinq heures du matin et après neuf heures le soir. Il faut calculer de 1 h 30 à 2 h 30 pour arroser complètement la patinoire et il faut un arrosage quotidien pour la garder belle. Je l'arrose en deux fois parce qu'au chalet des loisirs, la pompe à eau ne permettrait pas un long arrosage aux 24 heures; on manquerait d'eau. De plus, en y allant deux fois, ça maximise le temps de patinage pour les citoyens. Ce sont eux qui sont gagnants.

Tu sembles t'y connaitre pas mal?

(Il sourit.) Ça fait neuf ans que j'arrose des patinoires. J'ai commencé à 17 ans pendant mes études au Cégep, alors que j'ai travaillé à la municipalité de MC Masterville durant trois hivers et trois étés. Il y avait une patinoire couverte, comme à Saint-Liboire, ainsi qu'un sentier de glace. Là-bas il y avait une zamboni pour faire la finition. J'ai ensuite fait un hiver à la ville de Beloeil et j'ai travaillé trois ans à temps plein au complexe sportif de Saint-Hilaire où il y avait deux glaces intérieures à entretenir. Après, je suis allé à Sainte-Marie-Madeleine pendant une année. Au fil du temps et des emplois, j'ai appris beaucoup sur l'entretien de la glace. Bien des collègues m'ont enseigné plein de trucs et de méthodes différentes. C'est génial. J'ai acquis beaucoup d'expérience grâce à ces gens-là et j'ai développé ma propre méthode.

C'est toi qui s'occupait des terrains de soccer et de balle?

Avec la pandémie, bien des sports ont été mis sur pause et il n'y a pas eu de soccer ou de balle l'été dernier. Je ne pourrais pas te dire comment ça fonctionne pour l'instant. Je sais que la tonte des pelouses est donnée à contrat mais peut-être que la municipalité nous équipera pour qu'on le fasse éventuellement. Dans la belle saison, on s'occupe aussi du parc Mon Repos; il faut vider les poubelles, ramasser les branches cassées, nettoyer au besoin. Tous les matins, on se charge de l'inspection des jeux d'eau afin de vérifier la qualité de l'eau.

Il y a toujours du travail à faire et on le fait du mieux qu'on peut en donnant notre maximum. On travaille pour les citoyens et on essaie d'être proactif, d'aller au-devant des choses afin d'améliorer les travaux publics.

PARRAINAGE CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

RECHERCHE DES BRISEURS D'ISOLEMENT

Toute l'équipe vous souhaite une superbe année! Que 2022 soit l'année de la bienveillance et de l'entraide!

Nous vous invitons à venir découvrir tous les nombreux bienfaits de notre bénévolat. Pour la nouvelle année, prenez la résolution de vous offrir la paye du cœur! En pratiquant vos activités favorites, vous contribuerez à briser l'isolement de personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique. Plusieurs filleuls sont en attente d'un parrain ou d'une marraine, serez-vous l'heureux bienfaiteur?

CONTACTEZ NOUS AU 450-774-8758

parrainagecivique.org

Est-ce bon à savoir ? Il faut se le dire ...

Communauté chrétienne St-Valérien

Une nouvelle année débute. Une année remplie de projets. Une année remplie d'amour, de joie et de paix. Tout cela accompagné par vous tous qui savez mettre la main à la pâte quand des besoins se font sentir. Mélanie et moi tenons à vous remercier pour votre support. Comme un certain dicton le dit : « L'union fait la force ». Nous croyons que c'est ensemble que nous réussirons à garder notre église vivante.
Encore une fois Merci et nous vous souhaitons une excellente année 2022.

Réal Lacharité et Mélanie Leclerc Animateurs de communauté

Bonjour à tous!

Guignolée
Saint-Valérien-de-Milton

Encore une fois cette année, vous avez démontré une très grande générosité à l'égard des plus démunis. Le comité de la guignolée tient à vous remercier au nom de toutes les familles dans le besoin. Le comité est très fier des résultats encore cette année puisque ***nous avons récolté au-delà de 10,000$.*** *Un grand merci à tous les précieux donateurs qui nous ont permis d'atteindre cet objectif. Cette année,* ***nous avons remis des bons d'achats à 16 familles pour la période des fêtes****. La balance des sommes accumulées servira à répondre aux demandes que nous recevrons durant toute l'année. Aussi, je tiens à remercier tous les membres du comité qui ont travaillé ensemble et qui ont mis en commun leurs idées et leurs forces pour le bien-être de tous.*
Merci beaucoup chers bénévoles!

INSCRIPTIONS à la CATÉCHÈSE

La communauté de St-Valérien invite les familles à s'inscrire à la catéchèse familiale. Cela serait une belle occasion de rencontrer Jésus et de découvrir que Dieu nous aime tous. Ce temps d'arrêt peut vous permettre de réfléchir aux questions que vous vous posez sur le monde, sur Dieu, sur le sens de la vie et de les partager avec d'autres. Et cela sera un moment de préparation à recevoir les sacrements de l'Eucharistie, le Pardon et la confirmation lorsque les membres de la famille se sentent prêts.
Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Réal Lacharité ou Mélanie Leclerc au bureau de la paroisse au 450-549-2332.

Célébrations EN DIRECT

Actuellement, nous sommes encore frappés par les mesures sanitaires et les églises sont fermées. Aucune célébration ne peut avoir lieu à l'église à l'exception des funérailles, où un maximum de 25 personnes peuvent être admises. Le port du masque est obligatoire et nous devons respecter les règles de distanciation.
Afin de combler un besoin de la communauté, la célébration de la messe dominicale est enregistrée à huit clos et publié sur Facebook à 10h00 tous les dimanches dans les différentes paroisses de l'Unité des Semeurs. Comme l'exécution de cette tâche est faite de manière amateur, nous vous demandons votre indulgence pour les petits problèmes techniques qui peuvent survenir.

Communauté Chrétienne de St-valérien

Bibliothèque de Saint-Valérien

960 chemin de Milton – 450-549-2895 (Boîte vocale)
Facebook (bibliothèque municipale de St-Valérien de Milton)

Voici les nouveautés de janvier 2022. Bonne lecture hivernale.

VU LA PANDÉMIE, LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE SEULEMENT SUR RENDEZ-VOUS ET SANS CONTACT.

Les procédures sont toujours les mêmes soit de téléphoner sur la boîte vocale au 450-549-2895 ou sur notre facebook (Bibliothèque municipale de St-Valérien de Milton) pour nous donner vos choix de livres (titres et auteurs), votre nom et numéro de téléphone. Nous communiquerons avec vous pour vous donner un rendez-vous pour les récupérer. Pour vous aider à faire vos choix, toutes les nouveautés de l'année 2021 sont sur notre facebook.

***** Grande vente de livres usagés ***** ACHAT EN LIGNE SEULEMENT. Beaucoup de livres disponibles dans plusieurs styles et pour tous à $1.00. Profitez-en pour faire des réserves ou découvrir de nouveaux auteurs. Allez consulter notre facebook pour voir le vaste choix de livres à vendre. SURVEILLEZ PLUSIEURS PUBLICATIONS À VENIR. Même procédure pour la vente que pour les prêts (voir plus haut). Les fonds de cette vente serviront à l'achat de nouveaux livres pour notre bibliothèque.

Pour vos retours de livres, SVP déposez-les dans la chute extérieure dans un sac fermé pour éviter que les pages collent sur les parois de la chute. Les livres se brisent ou s'ouvrent sous le poids des autres et nous serons dans l'obligation de vous les facturer. Merci de votre bonne collaboration.

Line Labonté, responsable de la bibliothèque

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi de 15h00 à 16h30
et de 18h30 à 20h00
Jeudi de 18h30 à 20h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Prêt maximum : 5 livres
Durée du prêt : 3 semaines
Amende : 0.25¢ / document / jour ouvert

LIVRES JEUNESSE :

- P'tit loup devient grand frère — Orianne Lallemand
- Les Monsieur Madame au festival — Roger Hargreaves
- Le loup qui voulait aller à l'école — Orianne Lallemand
- La grande fusion L'agent Jean T.5 Saison 2 — Alex A.
- Les petits dégoûtants Le mille-pattes — Elise Gravel
- La grande chasse à l'alligator Lego city — Gregory Farshtey
- Toi! — Peter H. Reynolds
- Papier bulle — Simon Boulerice
- Mon grand livre de moyens de transport — National Geographic Kids
- Mini-Maude T.3 Guerre et tofu — Catherine Girard-Audet
- Trucs de Peur T.3 Le mystère de la sorcière — Alexandra Larochelle
- Ti-Guy la puck T.2.0 Le camp des recrues — Geneviève Guilbault
- Textos et cie T.8 Toute la vérité! — Geneviève Guilbault
- BFF T.8 Coeurs brisés — Geneviève Guilbault
- Full textos T.1 Qui a fait quoi? — Carine Paquin
- Le cheval — Susan McBane
- Escape game Une nuit à la bibliothèque — Clémence Gueidan
- Robots — Clive Gifford
- Album Garfield T.32 — Jim Davis
- La vie compliquée de Léa Olivier T.8 Tornades — Catherine Girard-Audet
- Le journal d'Aurélie Laflamme T.5 Les pieds sur terre — India Desjardins
- Les timbrés T.3 Le cadeau mutant — Dom Pelletier
- Mortelle Adèle T.5 Poussez-vous les moches! — Mr Tan
- Absolument normal T,1 Tous différents — Toussaint
- Les Mythics T.2 Parvati — Patrick Sobral

LIVRES ADOLESCENTS ET ADULTES :

- L'étape — Nadine Descheneaux
- Gamer T.9 Toxique — Pierre-Yves Villeneuve
- Les DIY de Maélie T.2 Des fourmis dans les jambes — Marilou Addison
- La double vie de Rosalie T.2 Impératrice guimauve — Ariane Charland
- Confessions d'une célibataire… incorrigible T.2 — Mélanie Beaubien
- Sang pour sang T.1 — Erin McCarthy
- Le grand Nord T.3 Secrets — Sabrina Bowen
- Les cendres de l'innocence T.2 La grande maison — Lise Bergeron
- Au pied du grand chêne T.2 L'heure de vérité — Louise Caron
- L'Anse-à-Lajoie T.3 Clémence — France Lorrain
- Génération 1970 T.1 Une arrivée en ville — Jean-Pierre Charland
- Dans le secret des voûtes T.3 Le temps des trahisons — Josée Ouimet
- Place des Erables T.3 Pharmacie V. Lamoureux — Louise Tremblay D'Essiambre
- Le vacarme des possibles — Valérie Chevalier
- Palawan — Caroline Vu
- Femme forêt — Anaïs Barbeau-Lavalette
- Tu verras, les âmes se retrouvent toujours quelque part — Sabrina Philippe
- L'improbable voyage d'Audrey Mercier T.1 Respire par le nez, beauté! — Sandra Verilli
- Conte de fées — Danielle Steel
- Baseball Mom — Marilou Addison
- En route vers nowhere — Sophie Laurin
- La maison aux secrets — Catherine Robertson
- Hôtel du bord de mer — Agnès Ruiz
- Fais un vœux — Nicholas Sparks
- Yvon Lambert un glorieux au cœur de la dynastie — David Arsenault
- La conspiration du Temple — Steve Berry
- Jusqu'au dernier cri — Martin Michaud
- Les os du passé — Kathy Reichs
- Gagner n'est pas jouer — Harlan Coben
- L'illusion — Maxime Chattam
- La folie des foules — Louise Penny
- L'écorcheur de Portland — James Hayman
- Des morts si proches — Robert Dugoni

SARCA

Le 1er mars de chaque année est la date butoir au Québec pour faire une demande d'admission dans un cégep pour un programme technique régulier ou pré-universitaire.

Si vous ou votre enfant envisagez poursuivre des études collégiales à l'automne 2022, il est temps de se questionner et d'explorer les programmes offerts ainsi que les cégeps où ils sont enseignés.

Il est important de préparer son processus de demande d'admission afin d'avoir tout en main pour s'assurer de ne pas dépasser la date limite du 1er mars. Les demandes peuvent être faites à partir de la mi-janvier. Lors de la demande d'admission au collégial, il y a des frais de 30$ et certains documents sont requis pour que le tout soit complet et admissible.

Vous pouvez être accompagné à travers les étapes de ce processus par un professionnel de l'orientation. Ces professionnels peuvent non seulement vous aider dans chacune des étapes plus techniques de la demande d'admission, mais aussi vous guider, orienter et conseiller sur les différents programmes selon vos intérêts et besoins.

Pour les élèves du secondaire, des conseillers d'orientations sont disponibles dans chacune des écoles du Centre de services scolaire de leur région. Si vous êtes un adulte qui souhaitez effectuer un retour aux études, vous avez accès gratuitement au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de votre région. Également, le projet SARCA Mobile est toujours actif, alors si vous demeurez dans l'une des 16 municipalités rurales de la MRC des Maskoutains, vous bénéficiez du service directement à votre municipalité, pas besoin de se déplacer. Vous pouvez communiquer par téléphone ou courriel avec la conseillère, vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro SARCA Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe Québec

PUBLICITÉ

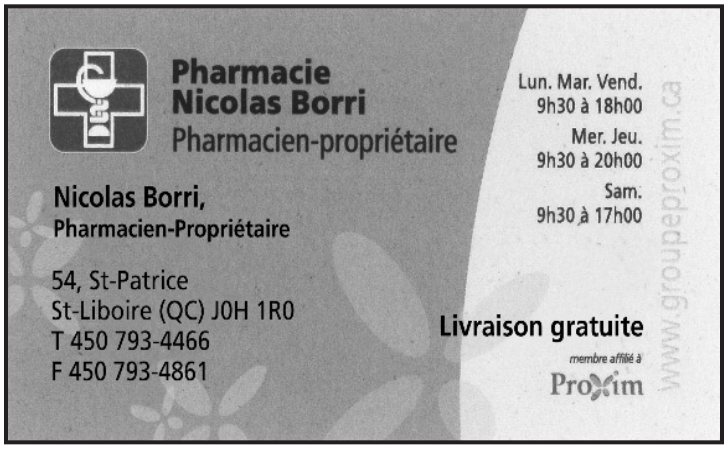

Excavation Sylvain Plante et Fils Inc.
217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
R.B.Q. 8102-7773-03
TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V
Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

Villa Mont-Plaisant
Résidence pour personnes aînées
1402, rue Laplante, Saint-Valérien (QC) J0H 2B0
Téléphone: (450) 549-2961

TRAITEUR MaD
Maryse Deslandes
Tél. : 450 549.2944
Cell. : 450 230.1574
Service de traiteur
Gâteaux pour toutes occasions
Système de photos comestibles
995 rue du Coteau, Saint-Valérien-de-Milton, Qc J0H 2B0

TENCO SMITH TOR RPM TECH
Le plus important manufacturier d'équipement de déneigement au Canada
1318 Principale
St-Valérien-de-Milton, QC
www.tenco.ca

Gilles Cusson inc.
RENÉ CUSSON
rene@gcusson.ca
FABRICATION DE CYLINDRES
SYSTÈME HYDRAULIQUE
BOYAUX ET RACCORDS
ATELIER MÉCANIQUE
1391, rue Des Peupliers
Saint-Valérien, QC J0H 2B0
www.gcusson.ca
T. 450 549-2325
F. 450 549-2992

Desjardins
Caisse de la Vallée d'Acton
Tél. : 450 546-2715
6 h à minuit, 7/7
Accès D
Siège social
1100, rue Saint-André
Acton Vale (Québec) J0H 1A0
www.desjardins.com/caisse-vallee-acton

Groupe Sylvie Lamarre
RE/MAX
Une famille
fièrement de St-Valérien,
qui se dévoue pour la vôtre.
Sylvie Lamarre
- courtier immobilier résidentiel
450 779.1515
Audrey Thomas-Lamarre
- courtier immobilier résidentiel
450 778.7439
Mario Thomas
- courtier immobilier résidentiel
514 212.0023
Vos voisins depuis 15 ans.
RE/MAX RENAISSANCE
450.771.7707